



FICHE INSCRIPTION 2017/2018

(1 par personne en MAJUSCULE SVP)

INSCRIPTION

RE-INSCRIPTION

NOM PRENOM

FILLE

GARCON

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable / / / / / Domicile / / / / /

Travail (ou autre, à préciser) / / / / /

Adresse mail en majuscule

Noms/ prénoms des parents ou responsables légaux si enfant mineur :

ACTIVITE(S) / NOM ANIMATEUR(S)	JOUR(S) /HORAIRE(S)	TARIF(S)
1)		
2)		
3)		
4)		
5)		
Sous-Total activités		
Réduction Famille (à partir de l'activité du 3 ^{ème} enfant de la même famille) - 10%		-
Sous-Total avec réduction		
Adhésion MJC No. (16€ adulte/10€ enfant/ 12€ retraité 28€ famille /Ponctuelle 6€), Autres MJC		
Licence (Judo 37€/Aikido enfant 25€/adulte 35€ Spochan 10€/Escrime (voir tableau brochure)		
TOTAL A PAYER		

Conformément à la loi informatique et Libertés n° 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, nous vous informons que nous avons déclaré nos fichiers à la C.N.I.L. (commission Nationale Informatique et Libertés). En conséquence, nous nous engageons à ce que les personnes qui fournissent des données nominatives nécessaires au fonctionnement de l'association aient un droit d'accès et de rectification sur ces données. Nous nous engageons également à prendre toutes précautions afin de préserver la sécurité de ces informations et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers.

MJC des Voironnais – BP 8 – 97, Rte du Bourgeau 74140 Saint-Cergues 04 50 43 58 30 – info@mjcdesvoironnais.fr

REGLEMENT

Date de réception :

Dates de remise d'encaissement	Mode de paiement	Montant	N° chèque	Banque	Nom émetteur
1er :					
2ème :					
3ème :					
4ème :					
5ème :					

POUR LES ENFANTS MINEURS / AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) Monsieur/Madame, (père, mère, tuteur)

- autorise mon enfant à participer aux activités organisées par la MJC mentionnées dans cette fiche d'inscription ;
- autorise le personnel d'encadrement à prendre toutes les dispositions jugées utiles en cas d'accident, d'urgence sanitaire ou médicale, cette autorisation incluant l'accord en cas de nécessité d'hospitalisation d'urgence.

Personne(s) autorisé(s) à récupérer l'enfant à la fin des cours

RAPPEL : les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents en dehors de heures de cours des activités. Ils doivent être accompagnés jusque dans les salles et être en présence d'un adulte jusqu'à l'arrivée de l'animateur. Les enfants doivent vous attendre dans les locaux à la fin des cours, sauf en cas d'autorisation de sortie signée par les parents pour les adolescents.

POUR LES ADOS : Autorisation de sortie non accompagnée pour les mineurs (heures de sortie des activités permanentes OUI NON

Si vous cochez « OUI », vous déchargez l'animateur et la MJC de toute responsabilité

POUR TOUS LES ADHERENTS : accord pour le droit de diffusion de l'image (publicités et informations de l'association) OUI NON

LE CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE POUR LES ARTS MARTIAUX (activités avec licences) : à nous remettre le vendredi 30 septembre au plus tard.

CERTIFICAT MEDICAL remis

PROBLEME(S) EVENTUEL(S) DE SANTE(pour les mineurs) (Asthme, allergies, hyperactivité, etc.) : Cette information est importante pour l'animateur en fonction de l'activité :

.....
.....

Date : le

à

Signature